

## **Une certification à conjuguer avec votre démarche qualité :**

*Lorsque l'existence d'une démarche qualité et la preuve de sa mise en œuvre deviennent incontournables, les organismes de formation se doivent d'inscrire cette pratique au plus profond de l'ensemble de leurs processus pédagogiques et managériaux.*

*La démarche de certification QUALIOPi permet aux organismes de formation de valoriser cette mise en œuvre auprès de leurs futurs stagiaires et de leurs commanditaires, prescripteurs et financeurs de fonds publics ou mutualisés.*

**Ceci s'applique pour les organismes réalisant les actions suivantes :**

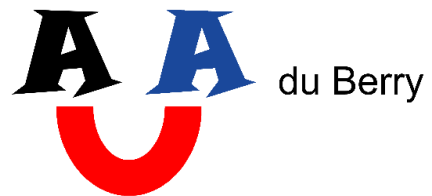
- Actions de formation continue
- Bilans de compétences
- Actions permettant de faire valider des acquis de l'expérience
- Actions de formation par apprentissage

## **Un partenariat avec une nouvelle offre de formation :**

*Avec plus de 100 000 organismes impliqués dans le développement des compétences et à peine la moitié de certifiés ou en cours à ce jour, les actions favorisant un accroissement rapide de ce nombre de certifiés sont de rigueur.*

*Forts de ce constat, les organismes BESIFE (Berry Sologne Insertion Formation Emploi) et AAC du Berry (Audit Accompagnement Conseil) viennent de signer un partenariat afin de proposer des formations sur les attendus et la préparation de la certification QUALIOPi sous forme de 4 modules de 7 h.*

*La formation se déroulera dans les locaux de BESIFE à Selles sur Cher et sera animée par AAC du Berry.*



**Une expérience dans le domaine de la formation et de la certification à votre service :**

- *BESIFE, acteur de la formation avec des titres professionnels, est certifié QUALIOPi pour les actions de formation continue.*
- *AAC du Berry intervient dans l'accompagnement et les audits pour la certification QUALIOPi.*

**Au programme :**

- *Module 1 : Présentation de la démarche de certification QUALIOPi*
- *Module 2 : Démarche de certification QUALIOPi pour formateurs*
- *Module 3 : Démarche de certification QUALIOPi pour administratifs*
- *Module 4 : Certification QUALIOPi et accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap*

Détails de l'offre et de l'inscription consultables sur le site de BESIFE ([www.besife.eu](http://www.besife.eu)) ou le site de AAC du Berry (<https://aacberry.wixsite.com/monsite>).

**Dates prévisionnelles sur l'année 2022 (autres dates nous consulter)**  
: 14 avril, 10 mai, 16 juin, 05 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre